

COMMUNIQUE DE PRESSE du 21 novembre 2016

- Une grève nationale reconductible aura lieu à SOCOTEC France, Organisme de Contrôle et Prévention (OCP), le 24 novembre 2016 à l'appel d'une intersyndicale CFE CGC, CFTC, CGT et FO. SOCOTEC France qui compte quelques 4000 salariés a fait l'objet d'un second LBO (achat à crédit) en 2013, l'état Français, Caisse des Dépôts et Consignations ayant cédé ses parts au Belge Cobepa et à Five Arrows/Rothschild pour un montant avoisinant les 500 millions d'euros (fonds de pension).
- Depuis, les salarié(e)s subissent des pressions économiques condamnables imposées à travers les nouvelles orientations stratégiques d'une nouvelle direction générale totalement aveuglée par l'obtention des seuls critères financiers imposés par les actionnaires, et qui génèrent notamment des risques psychosociaux dans l'entreprise. Il est paradoxal que ceux qui interviennent pour assurer la sécurité du public et des citoyens (contrôles des établissements scolaires, hôpitaux, cinémas, magasins, salles de spectacle mais aussi des installations industrielles, nucléaires, des immeubles d'habitation) soient confrontés à une telle dégradation de leurs conditions de travail. C'est-à-dire avant tout, de ne pas disposer du temps suffisant pour réaliser les inspections.
- Les catastrophes relèvent de la probabilité d'un risque de réparation civile pour la direction, la responsabilité pénale est supportée par les seuls salariés de l'organisme. Aujourd'hui le développement des outils informatiques accroît les dérives par :
 - ✚ une programmation imposée et un suivi des interventions avec des temps alloués qui s'éloignent encore plus de la réalité des vérifications à effectuer,
 - ✚ le transfert du travail du personnel administratif vers les intervenants techniques, les transformant en sus en commerciaux pour mieux faire exercer la pression du client,
 - ✚ La dématérialisation de l'ensemble des tâches de gestion en télétravail non reconnu,
 - ✚ une formalisation des rapports d'inspection obligée qui masque les carences de contrôle,
- Il en résulte :
 - ✚ la destruction du collectif de travail, de l'éthique, une accoutumance au risque,
 - ✚ la diminution importante du niveau de qualité du travail, des prestations,
 - ✚ l'insuffisance de formation et de maintien des compétences,
 - ✚ Des suppressions dommageables d'emplois qui cacheraient un PSE pour le personnel administratif comme pour les intervenants considérés « pas assez rentables », sans compter le devenir des contrôleurs technique.

L'effectif du secteur des Organismes de Contrôle et Prévention en France est d'environ 52 000 personnes, dont une majorité salariée de grands groupes accrédités par le COFRAC chargé de s'assurer du respect des règles et de la déontologie. Celui-ci a été plusieurs fois interpellé sur ces dérives, seule une modification de sa composition (présence suffisante des représentants des salariés) pourra empêcher ces dérives.

La Cgt interpelle les pouvoirs publics sur l'impérieuse nécessité de réguler.